

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 13 Janvier 2022

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN, Mr Julien LEBLANC,
Mme Martine Piquet, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX,

Membres absents :

Membres excusés : Mr Anthony SABIN qui donne procuration à Mme Nathalie BEDIER
Mr Yves COURNE

Secrétaire de séance : Mme Martine PIQUET

Ordre du jour :

- * RIFSEP
- * Abri cimetière
- * Location garage agricole
- * Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- * Restauration calvaire bourg : demande de subvention
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 2 décembre 2021

Acceptée à l'unanimité

RIFSEEP : Régime Indemnitare des Fonctions de Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

Le nouveau régime indemnitaire se compose de deux éléments :

- 1 - **IFSE** : l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et son expérience professionnelle.
 - Cette indemnité est versée en tenant compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions occupées par les fonctionnaires et versé mensuellement.

- 2- **CIA** : le **Complément Indemnitaire Annuel** tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.
- Le versement de ce complément est facultatif et versé en fin d'année en fonction du bilan d'entretien.

Ce dispositif prend effet au 1^{er} Janvier 2022 et renouvelable tous les 4 ans.

Accepté à l'unanimité

Abri cimetière

Dans le projet d'un abri du cimetière, le conseil a donné son accord pour le devis de l'entreprise Viel de Louvigné de Bais pour un montant 5 528,50 € H.T.

Accepté à l'unanimité

Location garage agricole

En réflexion d'un projet, la commune loue et assure le garage pour une durée de 6 mois.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Après lecture du courrier de la Com Com, le conseil a voté à bulletin secret pour le transfert de la compétence du Plan Local Urbanisme.

Nombre de votants : 10

Pour : 0

Contre : 10

Nul : 0

Accepté à l'unanimité

Restauration calvaire bourg : demande de subvention

En projet de la restauration du calvaire, la mairie demande une subvention au conseil départemental de la Mayenne. Une aide de 30% des devis peut être allouée à la commune.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses

- Enedis : Un devis a été signé pour l'installation de 3 compteurs au 4 bis de voie romaine
- Dates élection : Election présidentielle le 10 et 24 Avril
Elections législatives : 12 et 19 Juin

Fin de séance 22h30